91-06529/

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

PLAN DE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE 1991-1992

Avril 1991
Fredericton N.-B.

ISBN 0-88838-604-4

csi

ORIENTATION ET OBJECTIFS

Suite aux changements d'orientation du système d'éducation entrepris en 1985 au Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Éducation a redéfini le rôle des services de perfectionnement des enseignants et des enseignantes.

Le perfectionnement pédagogique est désormais une composante fondamentale des activités de l'enseignement. Il s'étend à l'ensemble des activités conduisant à l'approfondissement des connaissances et au développement d'habiletés relatives à l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation. Une attention toute spéciale sera donc apportée aux services de perfectionnement. Les objectifs généraux du perfectionnement pédagogique sont d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'assurer un enseignement efficient et efficace des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation. Ces objectifs sont actualisés par des interventions en vue d'assurer la mise à jour des connaissances par rapport à l'enseignement, aux services de soutien pédagogique et à la supervision de l'enseignement.

Cette année, le ministère de l'Éducation propose aux conseils scolaires un sixième plan de perfectionnement pédagogique. Une partie importante de ce plan présente des activités reliées aux nouveaux programmes et aux programmes révisés, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Des plans de perfectionnement sont prévus par rapport à la mise en place des nouveaux services d'enseignement préscolaire. De plus, la direction des services aux élèves bénéficiera de toute une gamme d'ateliers répondant à leurs besoins. Une attention toute spéciale sera accordée à la formation reliée à l'intégration des élèves à besoins spéciaux.

FINANCEMENT ET MODALITÉS

Les plans de perfectionnement pédagogique qui vous sont proposés comportent généralement l'une ou l'autre des composantes suivantes ou les trois à la fois :

a) une ou des réunions des responsables de matière ou des services.

b) une ou des sessions de formation pédagogique en vue de l'implantation et de l'enseignement des programmes nouveaux ou révisés ou en vue d'améliorer la livraison de services éducatifs.

c) des sessions de formation universitaire prévues pour ceux et celles qui vont enseigner les programmes nouveaux ou révisés ou qui vont assurer la livraison de services éducatifs.

D'une manière générale, les dépenses encourues pour participer à des sessions de formation autres que les sessions de formation universitaire seront remboursées directement aux participants et participantes aux activités de perfectionnement pédagogique.

Les rencontres avec les responsables de matière seront à la charge du ministère de l'Éducation.

Les sessions de formation reliées à l'enseignement des nouveaux programmes et des programmes révisés seront à la charge du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Éducation ne paiera pas de frais de suppléance à l'élémentaire. Toutefois, afin de faciliter la tenue des réunions des spécialistes oeuvrant à l'élémentaire, nous nous engageons à rembourser les coûts de la suppléance pour ces personnes. On nous informe que le problme se présente principalement pour les enseignants et les enseignantes en éducation physique. Au secondaire, il est recommandé de réduire au minimum la suppléance afin d'en diminuer les coûts d'autant.

Les sessions de formation universitaire seront à la charge des conseils scolaires. Le ministère de l'Éducation remettra aux conseils scolaires les sommes d'argent pour couvrir l'inscription aux cours, des responsables de matière et des enseignants et enseignantes qui enseignent actuellement ou qui enseigneront éventuellement le contenu du programme couvert par le cours universitaire offert. Dans le cadre de cette norme, le conseil scolaire détermine qui enseigne ou enseignera tel programme d'études. Les enseignants et les enseignantes des districts autres que ceux où les cours se donneront pourront être compensés pour leurs déplacements. Les conseils scolaires concernés recevront les sommes nécessaires afin de compenser raisonnablement pour les frais de déplacement des participants et participantes. Aucune somme d'argent n'est prévue pour le déplacement à

l'intérieur des limites des districts où les sessions de formation universitaire auront lieu.

Les services de perfectionnement pédagogique rembourseront aux conseils scolaires les frais d'inscription, les frais de voyages, d'hébergement et de repas selon les modalités explicitées plus haut. Les frais reliés à l'achat de volumes ou de matériel de toute nature ne seront pas remboursés. Pour être éligibles aux remboursements décrits, les enseignants et les enseignantes devront être inscrit(e)s comme étudiant régulier, étudiante régulière ou comme visiteur. Le statut de l'étudiant et de l'étudiante sera déterminé au moment de l'inscription. Les exigences académiques et les règles d'assiduité seront les mêmes, que l'enseignant ou l'enseignante soit inscrit(e) comme visiteur ou comme régulier(ère). Les étudiants ou étudiantes inscrit(e)s comme visiteur seront exempté(e)s de l'examen final uniquement.

Lorsqu'un enseignant ou une enseignante souhaitera participer à une session de formation universitaire autrement que sous l'un ou l'autre de ces statuts, il ou elle ne pourra pas être éligible aux remboursements des frais qu'il ou elle aura encourus pour assister aux sessions.

À moins qu'il soit autrement spécifié tout enseignant ou toute enseignante intéressé(e) à s'inscrire aux sessions de formation peut le faire. Toutefois seul ceux et celles directement visé(e)s pourront bénéficier d'une compensation de leur conseil scolaire.

Il est à noter que le ministère de l'Éducation ne rembourse pas les dépenses de toutes les sessions universitaires offertes et proposées dans le plan. Certaines activités sont aux frais de l'usager. En consultant le plan, il est possible de savoir quelles sont les activités pour lesquelles les services de perfectionnement n'ont pas prévu de remboursements au conseil scolaire.

Les sessions de formation universitaire seront offertes par le personnel de l'Université de Moncton ou par des personnes reconnues par l'Université. Le but de ces sessions universitaires est de donner une formation dans le domaine de la discipline d'enseignement.

Des directives uniformes concernant les dépenses de voyage, d'hébergement et de repas seront distribuées aux responsables des diverses activités de perfectionnement. Ces directives s'inspirent de celles publiées par le Conseil de gestion du Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Des convocations seront envoyées dans les semaines qui précèdent chacune des activités des plans de perfectionnement pédagogique. La Direction des Services de Perfectionnement pédagogique s'assurera que les échéanciers proposés dans le plan seront respectés. En d'autres mots, les plans ne sont pas des avis de

convocation. La Direction des Services de Perfectionnement veut faire de ce plan, un instrument utile de planification des activités des divers intervenants ou intervenantes intéressé(e)s.

LE PLAN DE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE 1991-1992

Le ministère de l'Éducation met à la disposition des conseils scolaires et de leur personnel scolaire les plans de perfectionnement pédagogique suivants :

Secondaire

1:00 Sciences
2:00 Sciences humaines
3:00 Français
4:00 Mathématiques
5:00 Anglais, langue seconde
6:00 Initiation à la technologie
7:00 Sciences familiales
8:00 Éducation physique

Élémentaire

9:00 Éducation artistique
10:00 Français
11:00 Mathématiques
12:00 Droits humains et solidarité internationale

Approches pédagogiques

13:00 Stage de l'A.C.E.L.F.
14:00 Douance

Services aux élèves

15:00 Adaptation scolaire
16:00 Malentendants
17:00 Handicapés de la vue
18:00 Psychologie scolaire
19:00 Orientation scolaire

Autres

20:00 Bibliothèques scolaires
21:00 Travailleurs sociaux
22:00 Maternelles
23:00 Évaluation

1:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME DES SCIENCES AU SECONDAIRE.

Les sessions de formation en sciences viseront principalement à compléter la formation au niveau secondaire premier cycle et à donner une formation en développement de la pensée critique ainsi qu'en application des principes de chimie et de physique en laboratoire.

1:01 Session de formation reliée à l'implantation du nouveau programme des sciences de la 8e année

Nous vous proposons une première session de formation de trois jours destinée aux enseignants et aux enseignantes des sciences de la 8e année. Le but de la session est de donner une formation reliée à l'implantation du nouveau programme de la 8e année.

Cette session sera offerte sur une base régionale aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Bathurst	14, 15 et 16 mai 1991	05, 06, 07 35, 37, 41, 53
Moncton	21, 22 et 23 mai 1991	12, 13, 39, 51, 52
Edmundston	29, 30, et 31 mai 1991	01, 32, 33

1:02 Session de formation reliée à l'implantation du nouveau programme des sciences de la 8e année

Nous vous proposons une deuxième session de formation de deux jours destinée aux enseignants et aux enseignantes des sciences de la 8e année. Le but de la session est de donner une formation en évaluation reliée à l'enseignement du nouveau programme de la 8e année.

Cette session de deux jours sera offerte sur une base régionale aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Moncton	16 et 17 mars 1991	12, 13, 39, 51, 52
Bathurst	19 et 20 mars 1992	05, 06, 07 35, 37, 41, 53
Edmundston	23 et 24 mars 1992	01, 32, 33

1:03 **Session de formation en développement de la pensée critique**

Une session de formation en développement de la pensée critique dans l'enseignement des sciences est offerte à un groupe d'enseignants et d'enseignantes désigné(e)s.

Le but de la session est de donner aux enseignants et aux enseignantes des sciences du niveau secondaire premier cycle, une formation dans les techniques pédagogiques permettant de développer les habiletés intellectuelles reliées à la pensée critique.

Cette session sera proposée à un groupe d'enseignants et d'enseignantes choisi(e)s. Elle est d'une durée de quatre jours. Elle aura lieu en mars 1992

1:04 **Session de formation en chimie et en physique**

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes de la physique et de la chimie au secondaire deuxième cycle.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'utilisation des cahiers de laboratoire en chimie et en physique.

Cette session d'une durée d'une journée sera tenue dans trois régions aux dates et lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Bathurst	Le 11 mars 1992	05, 06, 07, 35, 37, 41, 53
Edmundston	Le 12 mars 1992	01, 32, 33
Moncton	Le 13 mars 1992	12, 13, 39, 51, 52

1:05 **Session de formation intensive reliée au programme de physique avancée**

Une session intensive de formation reliée au programme de physique avancée sera offerte à un contingent de 30 enseignants et enseignantes du programme de physique avancée.

Cette session d'une durée de cinq jours aura lieu sur le campus de l'Université de Moncton, du 5 au 9 août 1991.

2:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AUX PROGRAMMES DES SCIENCES HUMAINES.

Les sessions de formation en sciences humaines offertes dans le plan de l'année 1991-1992 visent essentiellement à donner une formation par rapport au nouveau programme suivants: Institutions politiques, économiques et juridiques 11e et 12e, sciences sociales 5e, géographie générale 7e et géographie du Canada 10e.

2:01 Session de formation reliée au programme de sciences humaines de la 5e année

Une session de formation sera offerte aux responsables et aux enseignants et enseignantes de la 5e année en sciences humaines.

Le but de la session est de donner une formation à l'utilisation de mon atlas de sciences humaines.

La personne ressource pour cette activité sera Erik Graff.

Cette session, d'une durée d'une journée, sera présentée dans les régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	21 octobre 1991	01, 32, 33
Bathurst	22 octobre 1991	35, 37, 41, (53)
Tracadie	23 octobre 1991	05, 06, 07, 53
Moncton	24 octobre 1991	12, 13, 39, (51), (52)
Moncton	25 octobre 1991	12, 13, 39, 51, 52

2:02 Session de formation reliée à l'implantation du programme d'institutions politiques, économiques et juridiques

Une session de formation sera offerte aux responsables et aux enseignants et enseignantes du nouveau programme d'institutions politiques, économiques et juridiques.

Le but de cette session de formation est de donner un suivi par rapport au nouveau programme.

La personne ressource de cette session sera Fernande McLaughlin.

La session d'une durée de deux jours sera présentée à Bathurst les 19 et 20 septembre 1991.

2:03 **Session de formation en cartographie**

Une session de formation en cartographie sera offerte à un groupe sélectionné d'enseignants et d'enseignantes par le centre des cartes du ministère de l'Énergie, mines et ressources du Canada.

Le but de la session est de donner une formation en cartographie et de faire connaître les services de cartographie du gouvernement canadien.

Cette session de formation aura lieu à Ottawa du 3 au 7 juin 1991.

3:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Un plan de mise en oeuvre du nouveau programme de français au secondaire a déjà été transmis aux directions générales des conseils scolaires.

Pour l'année 1991-1992, il y aura de la formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de la 7e, 8e et de la 9e année. De plus, sera offerte de la formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français I et II et à la mise en oeuvre de ces deux programmes.

3:01 Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 7e année. (6e et 7e sessions)

Des sessions de formation reliées au nouveau programme de français de la 7e année seront offertes aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de la 7e année.

Le but de ces sessions est de poursuivre la formation en évaluation des apprentissages.

Elles seront d'une durée de deux jours et seront offertes dans trois régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Bathurst	16 et 17 avril 1991	35, 37, 41
Richibouctou	6 et 7 mai 1991	12, 39, 53
Tracadie	21 et 22 mai 1991	05, 06, 07

3:02 Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 8e année. (6e et 7e sessions)

Des sessions de formation reliées à l'enseignement du nouveau programme de français de la 8e année seront offertes aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de ce niveau.

Le but de ces sessions est de poursuivre la formation en évaluation des apprentissages.

Ces sessions seront présentées sur deux jours, et seront offertes dans trois régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Bathurst	18 et 19 avril 1991	35, 37, 41
Richibouctou	8 et 9 mai 1991	12, 39, 53
Tracadie	23 et 24 mai 1991	05, 06, 07

3:03 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de français de la 9e année. (1re session)**

Une première session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de français sera offerte aux responsables, aux enseignants et enseignantes de la 9e année.

Le nouveau programme sera présenté lors de cette première réunion.

La session d'une durée d'une journée aura lieu dans deux régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Tracadie	9 avril 1991	05, 06, 07
Bathurst	10 avril 1991	35, 37, 41

3:04 **Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 9e année. (2e session)**

Une session de formation sera offerte aux responsables et aux enseignants et enseignantes du nouveau programme de la 9e année.

Le matériel didactique de base sera présenté lors de cet atelier.

La session d'une durée d'une journée sera présentée dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Moncton	Le 3 juin 1991	13, 51, 52
Richibouctou	Le 4 juin 1991	12, 39, 53
Tracadie	Le 5 juin 1991	05, 06, 07
Bathurst	Le 6 juin 1991	35, 37, 41
Edmundston	Le 7 juin 1991	01, 32, 33

3:05 **Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 9e année. (3e session)**

Une session de formation sera offerte aux responsables et aux enseignants et enseignantes du nouveau programme de la 9e année.

Le but de cette session sera de donner une formation relative à l'habileté à écrire et à l'autocorrection en groupe coopératif.

Cette session sera d'une durée d'une journée et sera présentée dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	16 septembre 1991	01, 32, 33
Bathurst	17 septembre 1991	35, 37, 41
Tracadie	18 septembre 1991	05, 06, 07
Richibouctou	19 septembre 1991	12, 39, 53
Moncton	20 septembre 1991	13, 51, 52

3:06 **Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 9e année. (4e et 5e sessions)**

Une session de formation sera offerte aux responsables et aux enseignants et enseignantes du nouveau programme de la 9e année.

Le but de cette session est de donner de la formation en ce qui a trait à l'évaluation des apprentissages.

Ces sessions seront présentées sur deux jours, et seront offertes dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Tracadie	15 et 16 octobre 1991	05, 06, 07
Bathurst	17 et 18 octobre 1991	35, 37, 41
Edmundston	13 et 14 novembre 1991	01, 32, 33
Richibouctou	26 et 27 novembre 1991	12, 39, 53
Moncton	28 et 29 novembre 1991	13, 51, 52

3:07 **Session de formation en application de l'informatique en enseignement du français au secondaire**

Une session de formation sera offerte aux chefs de département et aux coordonnateurs et coordonnatrices de l'enseignement du français.

Le but de la session est de sensibiliser les responsables de l'enseignement du français au matériel existant et à l'usage de l'ordinateur en classe de français.

Cette session de formation d'une journée aura lieu le 26 avril 1991 à Caraquet.

3:08 **Session de formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français I et II**

Une première session de formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français I et II sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes concerné(e)s.

Le but de cette session est de présenter le nouveau programme et le matériel didactique de base.

Cette session d'une durée de deux jours sera tenue à Fredericton les 30 et 31 mai 1991.

3:09 **Session de formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français I et II**

Une deuxième session de formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes concerné(e)s.

Cette session a pour but de permettre un retour sur la mise à l'essai.

La session d'une durée d'une journée aura lieu le 25 octobre 1991 à Fredericton.

3:10 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de français I et II** (1re session)

Une première session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de français sera offerte aux responsables, aux enseignants et enseignantes des cours de français I et II.

Le nouveau programme sera présenté lors de cette première réunion.

La session d'une durée d'une journée aura lieu dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Richibouctou	26 mars 1992	12, 39, 53
Moncton	27 mars 1992	13, 51, 52
Tracadie	2 avril 1992	05, 06, 07
Bathurst	3 avril 1992	35, 37, 41
Edmundston	16 avril 1992	01, 32, 33

3:11 **Session de formation universitaire reliée au nouveau programme de la 9e année**

Une session de formation universitaire reliée au nouveau programme de français de la 9e année sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de la 9e année.

Cette session de formation est axée sur la didactique et le contenu du programme de la 9e année.

Cette session d'une durée de sept jours dont cinq jours à l'été et deux à l'autome se tiendra sur les trois campus universitaires de Moncton aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Moncton	2 au 6 juillet 1991	13, 51, 52
Richibouctou	8 au 12 juillet 1991	12, 39, 53
Caraquet	2 au 6 juillet 1991	05, 06, 07 35, 37, 41
Edmundston	2 au 6 juillet 1991	01, 32, 33

Les sessions finales auront lieu les 4 et 5 octobre 1991.

4:00 PLAN DE FORMATION EN MATHÉMATIQUES AU SECONDAIRE

Un plan de formation en mathématiques sera offert aux enseignants et aux enseignantes du cours de Mathématiques 3051, aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire premier cycle ainsi qu'aux titulaires des projets pilotes relatifs au programme expérimental de la 7e année.

4:01 Session de formation reliée à la mise en oeuvre du programme expérimental: Mathématiques 7e année

Une première session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire premier cycle ainsi qu'aux titulaires de la mise en oeuvre du programme expérimental: Mathématiques 7e année.

Les buts de la session sont de présenter le nouveau programme et de donner une formation en didactique.

Cette session provinciale d'une durée de 4 jours aura lieu à Fredericton du 7 au 10 mai 1991.

4:02 Session de formation reliée à la mise en oeuvre du programme expérimental: Mathématiques 7e année

Une deuxième session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire premier cycle ainsi qu'aux titulaires de la mise en oeuvre du programme expérimental: Mathématiques 7e année.

Le but de la session est de donner une formation en didactique des mathématiques.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu à Fredericton les 24 et 25 octobre 1991.

4:03 Session intensive relative au cours: Mathématiques 3051

Une session intensive de formation reliée au programme de Mathématiques 3051 sera offerte à un contingent de 30 enseignants et enseignantes de ce programme.

Cette session intensive aura lieu sur le campus de l'Université de Moncton du 19 au 23 août 1991.

5:00 PLAN DE FORMATION EN ANGLAIS LANGUE SECONDE

En anglais langue seconde, il sera offert des activités reliées à l'utilisation du matériel audio-visuel et à la mise en oeuvre du nouveau programme.

5:01 Session de formation en audio-visuel

Une session de formation sera offerte à un groupe d'enseignants et d'enseignantes présélectionné(e)s ainsi qu'aux responsables en enseignement de l'anglais langue seconde.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'utilisation de moyens audio-visuels en anglais langue seconde.

Cette session est offerte par des personnes ressources de TV-Ontario.

Cette session régionale d'une durée d'une journée sera offerte aux dates et lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Grand-Sault	Le 21 octobre 1991	01, 32, 33
Dalhousie	Le 22 octobre 1991	35, 37, 41
Tracadie	Le 23 octobre 1991	05, 06, 07
Richibouctou	Le 24 octobre 1991	12, 39, 53
Moncton	Le 25 octobre 1991	13, 51, 52

5:02 Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme en anglais langue seconde

Une session de formation sera offerte aux responsables et aux titulaires des projets pilotes en anglais langue seconde.

Le but de la session est de donner une formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme d'anglais langue seconde.

Cette session régionale d'une durée d'une journée sera tenue aux dates et lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Grand-Sault	Le 21 janvier 1992	01, 32, 33
Bathurst	Le 22 janvier 1992	05, 06, 07, 35, 37, 41, 53
Moncton	Le 23 janvier 1992	12, 13, 39, 51, 52

6:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME D'INITIATION À LA TECHNOLOGIE

Il y a quatre activités qui retiennent l'attention dans le domaine de la formation reliée à l'initiation à la technologie: la poursuite de l'expérimentation de l'approche modulaire, la formation en dessin industriel, une première formation dans le domaine de l'entrepreneurship et un complément de formation en traitement de l'information.

6:01 Formation en dessin assisté par ordinateur

Une session de cinq jours sera offerte à des enseignants et à des enseignantes en dessin industriel. Le but de cette session sera de donner une formation en vue de l'utilisation de l'ordinateur en enseignement du dessin industriel. Cette session sera offerte par le Collège communautaire au campus de Bathurst en juillet 1991.

6:02 Session de formation relié à l'expérimentation de l'approche modulaire

Une session de formation sera offerte à un groupe sélectionné d'enseignants et d'enseignantes en initiation à la technologie.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'expérimentation de la nouvelle approche modulaire en enseignement de la technologie.

Cette session sera d'une durée de deux jours et sera tenue sur une base régionale au cours de l'année 1991-1992.

6:03 Traitement de l'information

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes en traitement de l'information.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'exploitation du logiciel "work" au secondaire 2^{e} cycle.

La personne ressource sera Nicole Benoit.

Cette session d'une durée de trois jours aura lieu les 29, 30 et 31 mai 1991 à Moncton.

6:04 Formation en entrepreneurship

Une session de formation en entrepreneurship sera offerte aux enseignants et aux enseignantes du module gestion du cours d'initiation à la technologie 10e année. La session sera offerte en mars 1992.

7:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN SCIENCES FAMILIALES

Le plan de perfectionnement en sciences familiales vise à offrir une formation en éducation aux valeurs et en relations familiales.

7:01 Formation en éducation aux valeurs

Une session de perfectionnement sera offerte aux enseignants et enseignantes en éducation aux valeurs.

Le but de la session est de donner une formation par rapport à la nouvelle orientation à donner au cours de l'éducation aux valeurs qui sera expérimenté en septembre 1991.

Cette activité sera offerte d'août 1991.

7:02 Formation en relations familiales

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes en relations familiales.

Le but de la session est de donner une formation par rapport à l'utilisation de l'approche systémique en relations familiales.

Cette session provinciale, d'une durée de deux jours, aura lieu à Bathurst les 13 et 14 juin 1991.

8:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Le plan de perfectionnement en Éducation physique vise à offrir une formation reliée à l'implantation du nouveau programme au secondaire premier cycle et à offrir une formation en évaluation des apprentissages pour les enseignants et les enseignantes en éducation physique à tous les niveaux.

8:01 Session préliminaire de formation reliée aux activités éducatives et évaluatives à l'élémentaire

Une session préliminaire de formation sera offerte à trois enseignants ou enseignantes de l'élémentaire.

Le but de la session est de concevoir des activités d'apprentissage et des tâches évaluatives reliées au programme d'éducation physique.

Cette session locale de deux jours sera organisée au niveau du district par le responsable de l'enseignement en éducation physique en collaboration avec le conseiller provincial en enseignement de l'éducation physique.

8:02 Session de formation reliée aux activités éducatives et évaluatives à l'élémentaire

Une session de formation sera offerte à un groupe d'enseignants et d'enseignantes présélectionné(e)s en éducation physique de l'élémentaire.

Le but de la session est de mettre en commun les documents produits aux niveau local.

Cette session de deux jours sera organisée sur une base régionale par les responsables des districts en collaboration avec le conseiller provincial en éducation physique.

8:03 Session locale de formation reliée l'enseignement à l'élémentaire

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes en éducation physique de l'élémentaire.

Le but de cette session est de donner une formation par rapport aux activités éducatives et aux tâches évaluatives découlant du nouveau programme.

Cette session de deux jours sera organisée au niveau local par le responsable du milieu en collaboration avec le conseiller provincial en Éducation physique.

8:04 **Session de formation au secondaire premier cycle**

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes en éducation physique au secondaire premier cycle.

Le but de cette session est de donner une formation reliée à l'enseignement du nouveau programme au secondaire premier cycle.

Cette session régionale de deux jours sera présentée aux dates et lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Bathurst	Les 4 et 5 novembre 1991	01, 05, 06, 07 32, 33, 37, 41, 53
Moncton	Les 6 et 7 novembre 1991	12, 13, 39, 51, 52, 53

8:05 **Session en conditionnement physique au secondaire**

Une session de formation sera offerte à un enseignant ou à une enseignante en éducation physique de chaque district.

Le but de cette session est de donner une formation portant sur le conditionnement physique.

Cette session provinciale de deux jours aura lieu à Newcastle les 17 et 18 juin 1991.

8:06 **Session régionale en évaluation**

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseigants et aux enseignantes de l'élémentaire et du secondaire premier cycle des districts 01, 32, 33, 35 et 37.

Le but de cette session est de compléter la formation de base en évaluation.

Cette session régionale de deux jours aura lieu à Edmundston. Les dates de cette activité seront fixées par le responsable local en collaboration avec le conseiller provincial.

8.07 **Session de formation en santé à l'élémentaire**

Une session provinciale de formation reliée au programme de santé à l'élémentaire sera offerte aux responsables et à deux enseignants ou enseignantes du programme de santé à l'élémentaire.

Le but de la session est de sensibiliser les participants et les participantes aux composantes du programme de santé à l'élémentaire portant sur la drogue, le stress, etc.

Cette session d'une durée de deux jours aura lieu au mois d'octobre 1991.

9:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT RELIÉ AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES EN ÉDUCATION ARTISTIQUE

Un plan de formation en enseignement des arts visuels est prévu pour les titulaires de ces cours à l'élémentaire et au secondaire premier cycle. De plus, des sessions de formation en éducation musicale et en expression dramatique seront également offertes.

9:01 Sessions de formation en arts visuels à l'élémentaire

Ces sessions de formation seront d'une durée d'une journée et regrouperont les enseignants et les enseignantes de la 1re à la 6e année.

Ces sessions auront lieu dans chacun des districts aux dates convenues entre les autorités des conseils scolaires et la conseillère en éducation artistique au ministère de l'Éducation.

9:02 Formation en arts visuels au secondaire premier cycle

Une session de formation en arts visuels sera offerte aux enseignants et aux enseignantes en arts visuels du secondaire premier cycle.

Les buts de la session sont, d'une part, de donner une formation reliée à la démarche spécifique du nouveau programme à ceux et celles qui n'ont jamais reçu de formation et d'autre part, de donner un complément de formation à ceux qui ont déjà suivi des sessions de formation par rapport à ce nouveau programme.

Cette session d'une durée de trois jours sera tenue sur une base régionale au cours de l'année 1991-1992.

9:03 Session de formation universitaire

Une session de formation universitaire est offerte aux enseignants et aux enseignantes en arts visuels à l'élémentaire

Cette session de formation sera offerte sur les campus de l'université de Moncton à l'été 1991.

Les services de perfectionnement pédagogique ne rembourseront pas les coûts reliés à la participation à cette activité.

9:04 **Session de formation en musique générale pour les niveaux élémentaire et secondaire**

Des sessions de formation en éducation musicale seront offertes aux enseignants et aux enseignantes des niveaux élémentaire et secondaire.

Le but de ces sessions est de donner un complément de formation reliée aux modifications apportées aux programmes d'études.

Cette session de trois jours sera tenue sur une base régionale au cours de l'année 1991-1992.

9:05 **Session de formation en expression dramatique**

Une session de formation en expression dramatique sera offerte aux enseignants et enseignantes titulaires de ce cours au secondaire deuxième cycle.

Le but de la session est de donner une formation en expression dramatique.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu en mars 1992.

10:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À L'ÉLÉMENTAIRE

Le plan de perfectionnement en enseignement du français à l'élémentaire vise à donner un suivi relié à l'implantation du nouveau programme.

10:01 Rencontres des responsables de l'enseignement du français à l'élémentaire

Il y aura, des rencontres de formation des responsables de l'enseignement du français à l'élémentaire. Le but de ces sessions est de poursuivre la formation en évaluation des apprentissages par rapport au nouveau programme de français à l'élémentaire.

Nous proposons qu'une de ces session soit tenue à Fredericton en octobre 1991. Les autres rencontres seront tenues au niveau régional et seront fixées en collaboration avec la conseillère en français à l'élémentaire du ministère de l'Éducation.

10:02 Formation des enseignants et des enseignantes

Les responsables de l'enseignement du français verront à transmettre aux enseignants et enseignantes de leur district l'information et la formation reçues à l'occasion des rencontres provinciales ou régionales.

Le but de ces sessions sera de donner une formation en évaluation des apprentissages.

Nous recommandons d'utiliser l'équivalent de deux jours par niveau afin de réaliser ce projet.

Nous comptons sur votre collaboration pour utiliser les jours de perfectionnement pédagogique déjà prévus au calendrier scolaire par entente collective.

10:03 Session de formation universitaire

Une session de formation universitaire reliée au nouveau programme de français à l'élémentaire sera offerte au personnel scolaire intéressé. Le

but de la session est de donner une formation dans l'approche communicative et en évaluation en français.

La session sera offerte dans quatre régions par les trois campus de l'université de Moncton. Chacune des sessions recevra un contingent de 30 participants et participantes. Les sessions seront données par une équipe de didacticiens.

Le cours d'une durée de l0 jours ouvrables sera présenté aux dates et lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Moncton	les 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30, 31 juillet, 1 et 2 août 1991	12, 13, 39, 51, 52
Shippagan	les 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30, 31 juillet, 1 et 2 août 1991	05, 06, 07, 53
Edmundston	Les 29, 30, 31 juillet, 1, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 août 1991	01, 32, 33
Campbellton	les 29, 30, 31 juillet, 1, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 août 1991	35, 37, 41

Les frais d'inscription, de voyage, d'hébergement et de repas reliés à ce cours ne seront pas compensés aux conseils scolaires par les services de perfectionnement pédagogique.

11:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME DE MATHÉMATIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE

Le plan de formation relié au programme de mathématiques à l'élémentaire vise à donner une formation par rapport au nouveau programme en sixième année et à assurer un suivi à l'implantation du programme aux autres niveaux de l'élémentaire. De plus des activités sont prévues pour les enseignants et les enseignantes des classes multiprogrammes et pour les responsables de l'adaptation pédagogique.

11:01 Plan de formation au niveau de la 6e année

Un plan de formation de quatre sessions de deux jours chacune est offert aux enseignants et aux enseignantes de la 6e année. Le but de ces sessions est de donner une formation reliée à l'implantation du nouveau programme de mathématiques à l'élémentaire.

Les animateurs de ces sessions seront Robert et Michel Lyons.

Voici les lieux et dates des sessions :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Moncton	27, 28 mai 1991 19, 20 août 1991 12, 13 novembre 1991 3, 4 février 1991	12, 13, 39, 51, 52
Edmundston	27, 28 mai 1991 19, 20 août 1991 12, 13 novembre 1991 3, 4 février 1991	01, 32, 33
Bathurst	29, 30 mai 1991 21, 22 août 1991 14, 15 novembre 1991 5, 6 février 1991	35, 37, 41
Tracadie	29, 30 mai 1991 21, 22 août 1991 14, 15 novembre 1991 5, 6 février 1991	05, 06, 07, 53

11:02 **Plan local de formation relié au nouveau programme de mathématiques à l'élémentaire**

Il est proposé qu'une journée de formation soit prévue au calendrier des districts scolaires pour les enseignants et les enseignantes de la première à la troisième année.

Le but de ces journées de perfectionnement est de présenter la définition du domaine et de se familiariser avec la banque informatisée de mesure.

Une journée en informatique doit être prévue pour les enseignants et les enseignantes de la 5e année.

11:03 **Session de formation universitaire**

Une session de formation universitaire reliée au programme de mathématiques à l'élémentaire est offerte au personnel scolaire intéressé. Le but de la session est de donner une formation habilitant les enseignants et enseignantes, les futur(e)s enseignants et enseignantes, les suppléants et les suppléantes, et autre personnel scolaire à l'enseignement du programme de mathématiques à l'élémentaire.

Cette session sera offerte simultanément sur les trois campus du 2 au 12 juillet 1991. Il y aura un quota maximum de 35 personnes pour chaque campus.

Les frais d'inscription, de voyage, d'hébergement et de repas, reliés à ce cours ne seront pas compensés aux conseils scolaires par les services de perfectionnement pédagogique.

11:04 **Plan de formation pour les responsables en adaptation pédagogique**

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'adaptation pédagogique.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'utilisation d'un supplément d'activités en mathématiques pour les élèves en adaptation pédagogique.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu à Fredericton les 8 et 9 octobre 1991.

11:05 **Plan de formation pour les classes multiprogrammes**

Une session de formation sera offerte aux enseignants et enseignantes des classes multiprogrammes.

Le but de cette session est de donner une formation reliée aux approches en enseignement en mathématiques aux classes multiprogrammes.

Cette activité d'une durée d'une journée aura lieu à Bathurst en février 1992.

12:00 PLAN DE FORMATION EN DROITS HUMAINS ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

12:01 Session de formation en droits humains

Une session de formation en droits humains est prévue pour des groupes d'enseignants et d'enseignantes présélectionné(e)s et pour les responsables de cet enseignement.

Le but de cette activité est de donner une formation reliée à l'enseignement des droits humains.

Cette session aura lieu en mars 1992.

12:02 Session de formation en solidarité internationale

Une session de suivi reliée à l'enseignement du programme de solidarité internationale sera offerte aux enseignants, aux enseignantes ainsi qu'aux responsables de ce programme.

Cette session aura lieu en février 1992.

13:00 STAGE DE FORMATION DE L'A.C.E.L.F.

13:01 Stage de l'A.C.E.L.F.

L'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.L.F.) propose un stage de perfectionnement au personnel d'encadrement pédagogique et aux enseignants et enseignantes du système scolaire francophone.

Le but des sessions est de susciter une réflexion sur l'enseignement en milieu minoritaire et de donner une formation en didactique.

Un groupe de participants et de participantes sélectionné(e)s sera invité à cette activité.

Ce stage aura lieu à Québec du 2 au 12 juillet 1991.

14:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN GESTION DES APPRENTISSAGES

14:01 Colloque relié à la douance

Un colloque portant sur la douance sera offert aux différents intervenants intéressés à la question.

Le but de cette activité est d'examiner la situation des personnes douées afin de clarifier comment on peut favoriser leur plein épanouissement.

Les services de perfectionnement pédagogique offrent la possibilité à un contingent d'éducateurs et d'éducatrices, sélectionné(e)s par les conseils scolaires et faisant partie de l'encadrement pédagogique, de participer à cette session d'une durée de deux jours, qui aura lieu à Moncton, les 8 et 9 novembre 1991.

15:00 PLAN DE FORMATION EN ADAPTATION SCOLAIRE

Le plan de formation en adaptation scolaire a pour objectif général d'offrir une formation reliée à l'intégration.

15:01 Session de formation universitaire

Une session de formation universitaire reliée au programme de formation en adaptation scolaire sera offerte.

Il s'agit du dernier cours offert dans le cadre du certificat de formation en adaptation scolaire.

Ce cours aura lieu dans la région du Sud-Est, à l'automne de 1991.

15:02 Session de formation pour les coordonnateurs et coordonnatrices en adaptation scolaire

Une session de trois jours sera offerte aux coordonnateurs et coordonnatrices en adaptation scolaire.

Les ateliers porteront sur les dossiers pertinents à leur travail de coordination.

Cette session aura lieu à Fredericton les 23, 24 et 25 octobre 1991.

15:03 Institut en adaptation scolaire

Un institut en adaptation scolaire est offert au personnel des conseils scolaires.

Cet institut est organisé par l'Université de Moncton en collaboration avec le ministère de l'Éducation, l'A.E.F.N.B., l'A.N.B.I.C., la fondation pour l'avancement du droit au N.-B. et l'Institut G. Allan Roeher.

Cet institut comprend quatre sessions. Ces sessions portent sur l'intégration scolaire en général et sur les troubles d'apprentissage.

L'institut aura lieu sur le campus de Moncton, du 5 au 9 août 1991.

Les sessions offertes seront les suivantes:

1- les fondements de l'intégration scolaire
2- les administrateurs(trices) et l'intégration scolaire
3- les modes d'instruction
4- les troubles d'apprentissage

Au total, il y a 140 places. Chacun des conseils scolaires bénéficiera d'un nombre de places proportionnel à sa population enseignante.

Les dépenses occasionnées pour le transport des participants et des participantes ne seront pas remboursées par les services de perfectionnement pédagogique. Les autres dépenses sont couvertes par les organismes déjà cités.

15:04 **Session locale de perfectionnement en intégration scolaire**

Des sessions de sensibilisation et d'information seront offertes au personnel des conseils scolaires (directions générales, personnel pédagogique, personnel des services aux élèves, directions des écoles, personnel enseignant, et aides-enseignant(e)s).

Le but de ces sessions est d'informer et de sensibiliser l'ensemble du personnel scolaire à une meilleure compréhension de l'intégration scolaire.

Ces sessions seront échelonnées sur trois ans. Les conseils scolaires (05, 32, 33 et 41) bénéficieront de ces sessions au cours de l'année 1991-1992. Les conseils scolaires (01, 35, 37), au cours de l'année 1992-1993 et finalement, les conseils scolaires 06, 07, 12, 13, 51 et 52, en 1993-1994..

Les dates de ces sessions seront déterminées conjointement par la direction des services aux élèves et les autorités des conseils scolaires.

16:00 PLAN DE FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES AUX ÉLÈVES MALENTENDANTS

16.01 Session d'information pour les enseignants et les enseignantes qui reçoivent un élève malentendant

Une session de formation est offerte aux enseignants et aux enseignantes qui reçoivent un élève malentendant dans leur classe.

Le but de cette session est de donner les habiletés de base nécessaires à l'accueil et à l'enseignement à des élèves malentendants.

Cette session d'une durée d'une journée aura lieu aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Grand-Sault	11 septembre 1991	01, 32, 33
Bathurst	12 septembre 1991	35, 37, 41
Tracadie	13 septembre 1991	05, 06, 07, 53
Moncton	16 septembre 1991	12, 13, 39, 51, 52

16:02 Formation universitaire

Un cours au niveau de la maîtrise sera offert aux enseignants et aux enseignantes des services aux élèves malentendants pendant la session d'automne.

Ce cours aura pour but d'approfondir les connaissances dans le domaine du développement du langage oral chez les enfants malentendants.

Ce cours sera offert par l'Université de Moncton par téléconférence.

17:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ À L'ENSEIGNEMENT AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS DE LA VUE

Ce plan a pour objectif de parfaire la formation des enseignants et des enseignantes qui ont la responsabilité d'élèves handicapés de la vue.

17:01 Session de formation destinée aux enseignant(e)s itinérant(e)s

Une session de formation reliée à l'enseignement aux handicapés de la vue sera offerte à un groupe d'enseignants et d'enseignantes itinérant(e)s présélectionné(e)s.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'enseignement aux élèves du niveau préscolaire et aux élèves exceptionnels.

Cette session de formation sera offerte à l'Institut Nazareth, et Louis Braille de Montréal du 26 juin au 5 juillet 1991.

17:02 Session de formation destinée aux enseignant(e)s itinérant(e)s

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes itinérant(e)s responsables de l'enseignement aux élèves handicapés de la vue.

Le but de la session est de donner une formation reliée à la socialisation des élèves handicapés de la vue intégrés en milieu scolaires.

Cette activité d'une durée de 4 jours aura lieu à Halifax du 12 au 15 novembre 1991.

18:00 PLAN DE FORMATION DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

18:01 Session de formation des psychologues scolaires

Une session de formation en programmation neurolinguistique sera offerte aux psychologues et psychométriciens et psychométriciennes oeuvrant en milieu scolaire.

Le but de la session est d'habiliter les psychologues, les psychométriciens et les psychométriciennes scolaires à différentes techniques de programmation neurolinguistique.

La session de formation de 4 jours aura lieu à Moncton du 29 avril au 2 mai 1991.

19:00 PLAN DE FORMATION DESTINÉ AUX CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

19:01 Session de formation au système CHOIX

Une session provinciale de formation à une utilisation plus approfondie du système informatisé sur les carrières (CHOIX) sera offerte aux conseillères et aux conseillers en orientation scolaire et professionnelle.

Le but de la session est de donner une formation de mise à jour et de perfectionnement pour l'application maximale du système CHOIX.

Cette activité se tiendra à Dieppe, les 17 et 18 avril 1991.

20:00 PLAN DE FORMATION DESTINÉ AUX SERVICES DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

20:01 Formation des enseignants bibliothécaires

Une session de formation est offerte à un groupe présélectionné de responsables des bibliothèques scolaires.

Le but de la session est de donner une formation de base aux responsables des bibliothèques scolaires.

Cette session sera offerte par l'université d'Ottawa à l'été 1991.

20:02 Session de formation pour les responsables des bibliothèques scolaires

Une session de formation sera offerte aux responsables des bibliothèques scolaires.

Le but de la session est de donner une formation reliée aux nouvelles techniques et aux services documentaires dans les bibliothèques des écoles publiques.

Cette session a lieu en juin 1991.

20:03 Session de formation des responsables des bibliothèques

Une session de formation sera offerte aux responsables des bibliothèques scolaires par l'Université de Moncton et ses campus. Cette session est d'une durée de 45 heures.

Le but de la session est de donner une formation en animation et en littérature jeunesse.

Cette session sera offerte à partir du mois de septembre 1991.

Les services de perfectionnement pédagogique ne rembourseront pas aux conseils scolaires les coûts de participation à cette session de formation universitaire.

21:00 FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN MILIEU SCOLAIRE

21:01 Session de formation des travailleurs sociaux

Une session de formation destinée aux travailleurs sociaux en milieu scolaire sera offerte en collaboration avec le ministère de la santé et des services communautaires.

Le but de la session est d'identifier des moyens de mieux faire face aux besoins des élèves à risques.

Cette session de formation aura lieu en juin 1991.

22:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ À L'INSTITUTION DES MATERNELLES

Le plan de formation relié à l'institution des maternelles comporte deux volets. Le ministère vise à donner une formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme. Cette formation sera offerte aux responsables. Par la suite les responsables verront à la formation locale des éducateurs et des éducatrices.

Le deuxième volet est offert aux éducateurs et aux éducatrices qui doivent compléter leur formation initiale dans les délais prévus par l'entente. Il s'agit de sessions de formation universitaire.

22:01 Session de formation des responsables de l'enseignement à la maternelle

Une deuxième session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement à la maternelle.

Le but de la session est de donner de la formation et des informations par rapport au nouveau programme d'enseignement dans les maternelles.

Cette session provinciale de deux jours aura lieu à Moncton les 18 et 19 avril 1991.

22:02 Session de formation des responsables de l'enseignement à la maternelle

Une troisième session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement à la maternelle.

Le but de la session est de donner de la formation par rapport à la mise en oeuvre des nouveaux programmes et à l'enseignement à la maternelle.

Cette session provinciale d'une durée de trois jours aura lieu à Fredericton les 12, 13, 14 juin 1991.

22:03 Session de formation des responsables de l'enseignement à la maternelle

Une quatrième session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement à la maternelle.

Le but de la session est de poursuivre la formation par rapport à la mise en oeuvre du programme.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu à Fredericton à l'automne de 1991.

22:04 **Sessions de formation des éducateurs et éducatrices**

Une session de formation intensive de 5 jours sera offerte aux éducateurs et éducatrices des classes de la maternelle de chacun des conseils scolaires.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'enseignement du nouveau programme, à l'organisation générale et à la gestion de l'enseignement à la maternelle.

Cette session d'une durée de cinq jours aura lieu dans chaque conseil scolaire avant l'ouverture des classes de la maternelle à l'automne 1991.

22:05 **Sessions de formation universitaire**

Des sessions de formation universitaire seront offertes aux éducatrices et aux éducateurs de la maternelle par l'Université de Moncton.

Le but de ces sessions est de donner une formation universitaire aux éducatrices et éducateurs de la maternelle qui n'ont pas complété la formation requise pour enseigner à la maternelle du système publique.

Ces cours seront offerts par les trois campus de l'Université de Moncton à partir de la session de mai.

La liste des cours offerts est la suivante:

- Psychopédagogie de l'enfant de 5 ans
- Pédagogie par le jeu
- Planification du curriculum au préscolaire.
- Évaluation du comportement de l'enfant de 5 ans

Dates	Cours
Mai-juin	- Psychopédagogie de l'enfant de 5 ans
Juillet	- Pédagogie par le jeu - Planification du curriculum au préscolaire
Septembre	- Évaluation du comportement de l'enfant de 5 ans

Les services de perfectionnement pédagogique ne rembourseront pas aux conseils scolaires les coûts de participation à ces sessions universitaires.

23:00 PLAN DE FORMATION EN ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

23:01 Session de formation en évaluation des apprentissages

Une session de formation en évaluation des apprentissages sera offerte aux directions des écoles et aux responsables de la pédagogie des conseils scolaires.

Le but de cette session est de donner une formation en évaluation des apprentissages aux responsables de la pédagogie des écoles et des bureaux des conseils scolaires.

Cette session d'une durée de deux jours sera offerte sur une base régionale à partir du mois d'octobre 1991.